

# Réalisation du document d'objectifs de la ZPS

## « Ried de Colmar à Sélestat, Haut-Rhin »

Réunion COPIL n°3 – 7 octobre 2016



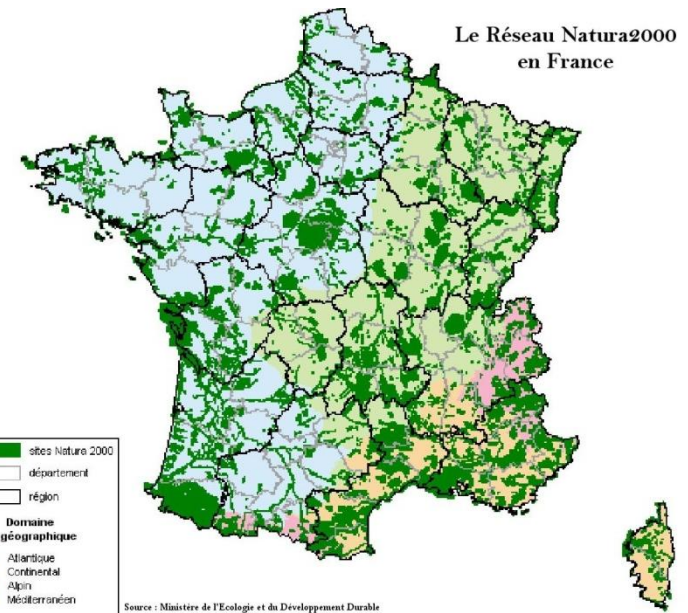
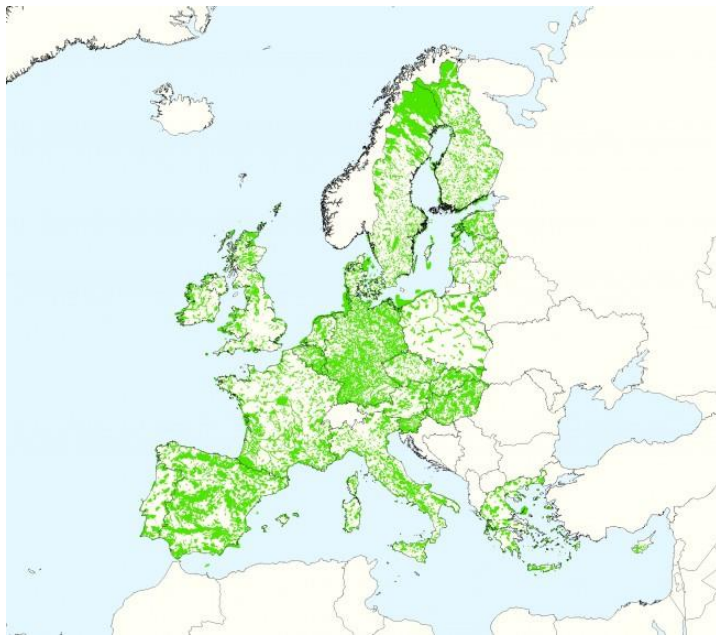
- 1. Rappels sur la démarche**
- 2. Les grandes lignes du diagnostic**
- 3. Enjeux et objectifs de conservation sur la ZPS**
- 4. Le programme d'action**
- 5. Suite et fin de d'étude**

# 1

## Rappels sur la démarche

# Natura 2000...

« Le réseau Natura 2000 est un ensemble de sites naturels européens, terrestres et marins, identifiés pour la rareté ou la fragilité des espèces sauvages, animales ou végétales, et de leurs habitats. **Natura 2000 concilie préservation de la nature et préoccupations socio-économiques.** » [Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie]



- ✓ 18.50% du territoire
- ✓ 5 491 Zones de Protection Spéciale (Directive Oiseaux)
- ✓ 22 308 Zones Spéciales de Conservation (D. Habitats)

- ✓ 12.6% du territoire
- ✓ 392 ZPS
- ✓ 1 366 ZSC

# Natura 2000... en Alsace



## ✓ Une responsabilité particulière :

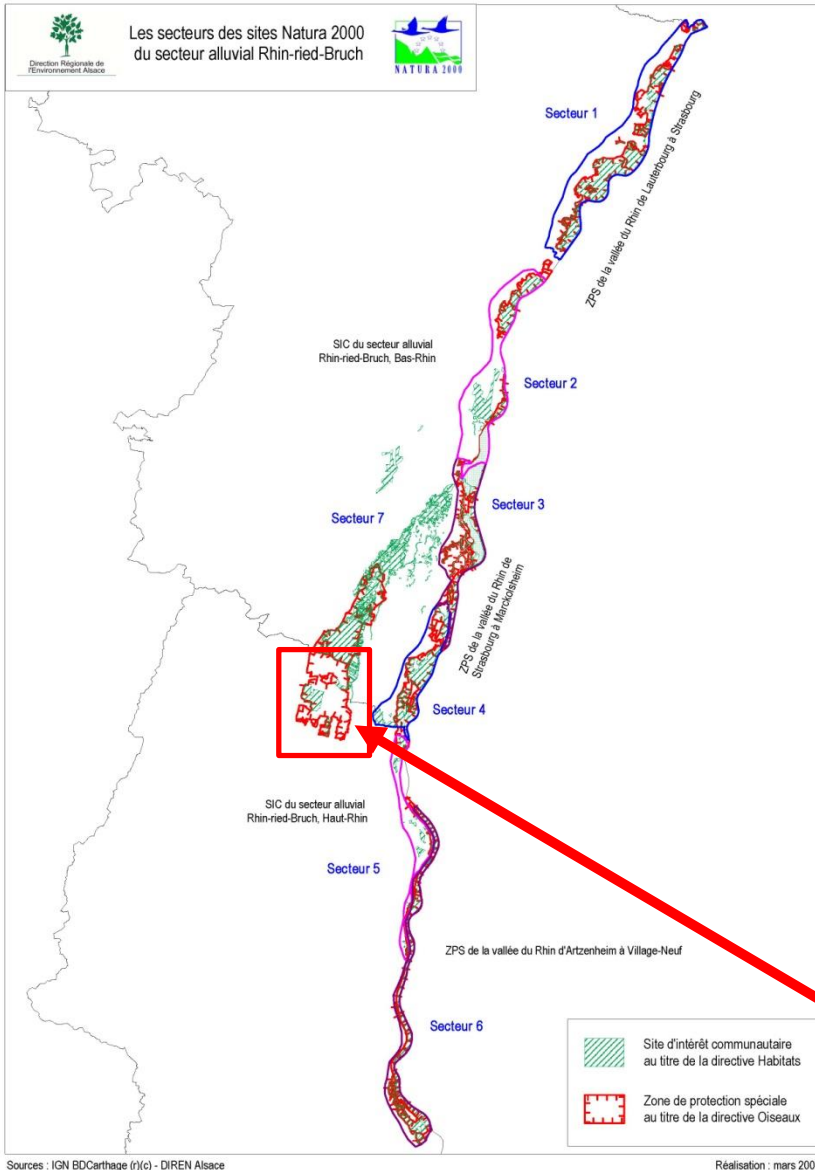
- Biogéographie unique
- Couloir de migration rhénan
- 160 sp d'intérêt communautaire
- ...

## ✓ Un réseau Natura 2000 qui y répond :

- 21 ZSC (10 en 67 + 11 en 68)
- 11 ZPS ( 6 en 67 + 5 en 68)
- 17% du territoire (4<sup>ème</sup> région en France)
- 23 sites en animation
- 31 DOCOB réalisés
- 1 DOCOB en cours (celui qui nous réunit)



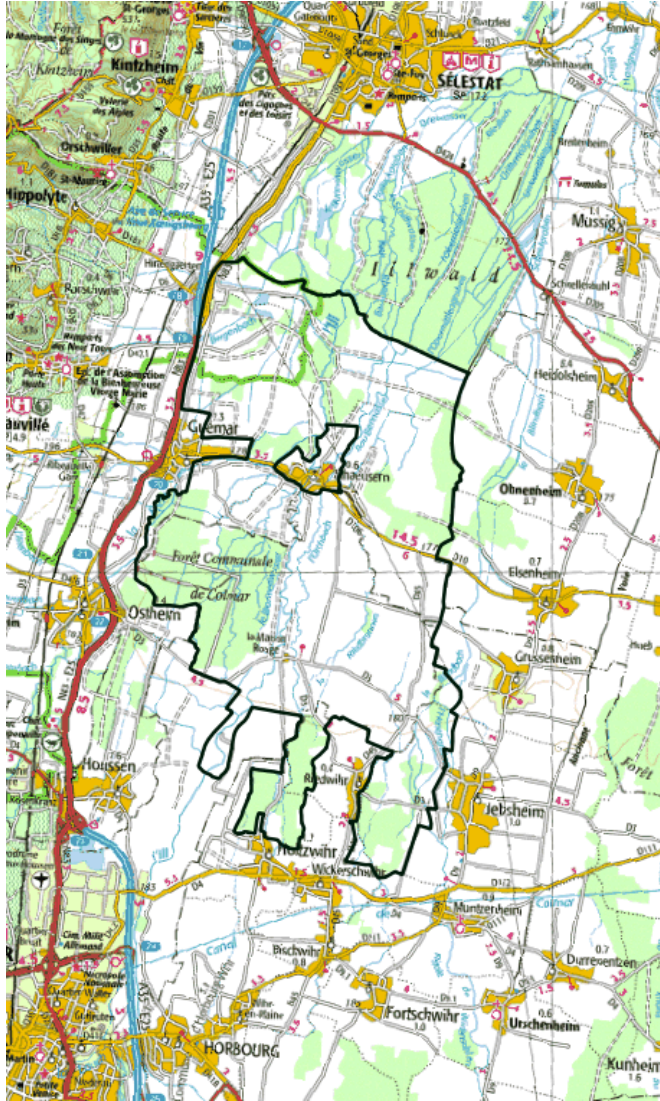
# Le complexe Ried-Rhin-Bruch



- ✓ 2 ZSC + 5 ZPS de Lauterbourg à Saint-Louis, sur la plaine alluviale du Rhin
- ✓ Découpé en **7 secteurs**
- ✓ 7 DOCOB + 1 DOCOB chapeau élaborés entre 2004 et 2007
- ✓ **Animation par la région Grand Est**
- ✓ DOCOB du secteur 7 ne portant que sur la ZSC et ZPS 67

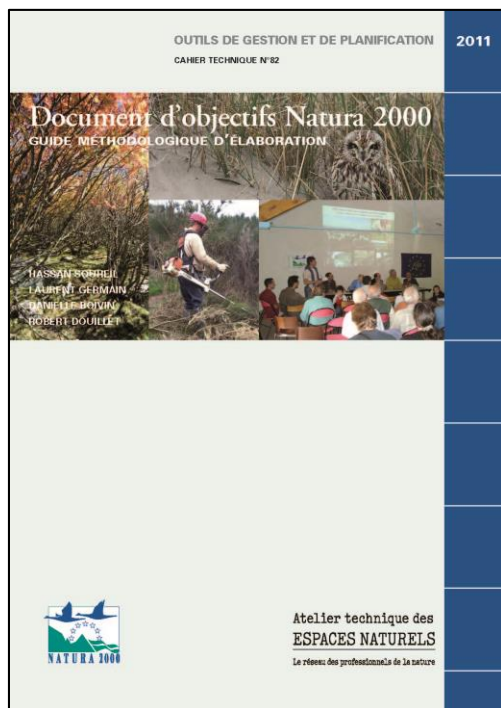
=> ZPS « Ried de Colmar à Sélestat, Haut-Rhin » encore dépourvue de DOCOB

# L'élaboration du DOCOB du Ried 68



- ↪ ZPS FR4213813 « Ried de Colmar à Sélestat, partie Haut-Rhinoise », 5229 ha
- ↪ Désignation initiale 2004, annulée 2005 ; étude complémentaire 2006, désignation 14 mai 2007...
- ↪ ... ZPS par conséquent en marge du processus d'élaboration puis animation des DOCOB RRB

# L'élaboration du DOCOB du Ried 68



Reprise de l'élaboration

- ❖ Pré-copil 18 septembre 2014
- ❖ Marché Public DREAL pour la réalisation du DOCOB
- ❖ Début 2015, mission confiée à Gereco



## ❖ Tome I : Présentation et Diagnostic

- ✓ Rapport 266 pages
- ✓ FSD
- ✓ Données cartographiques

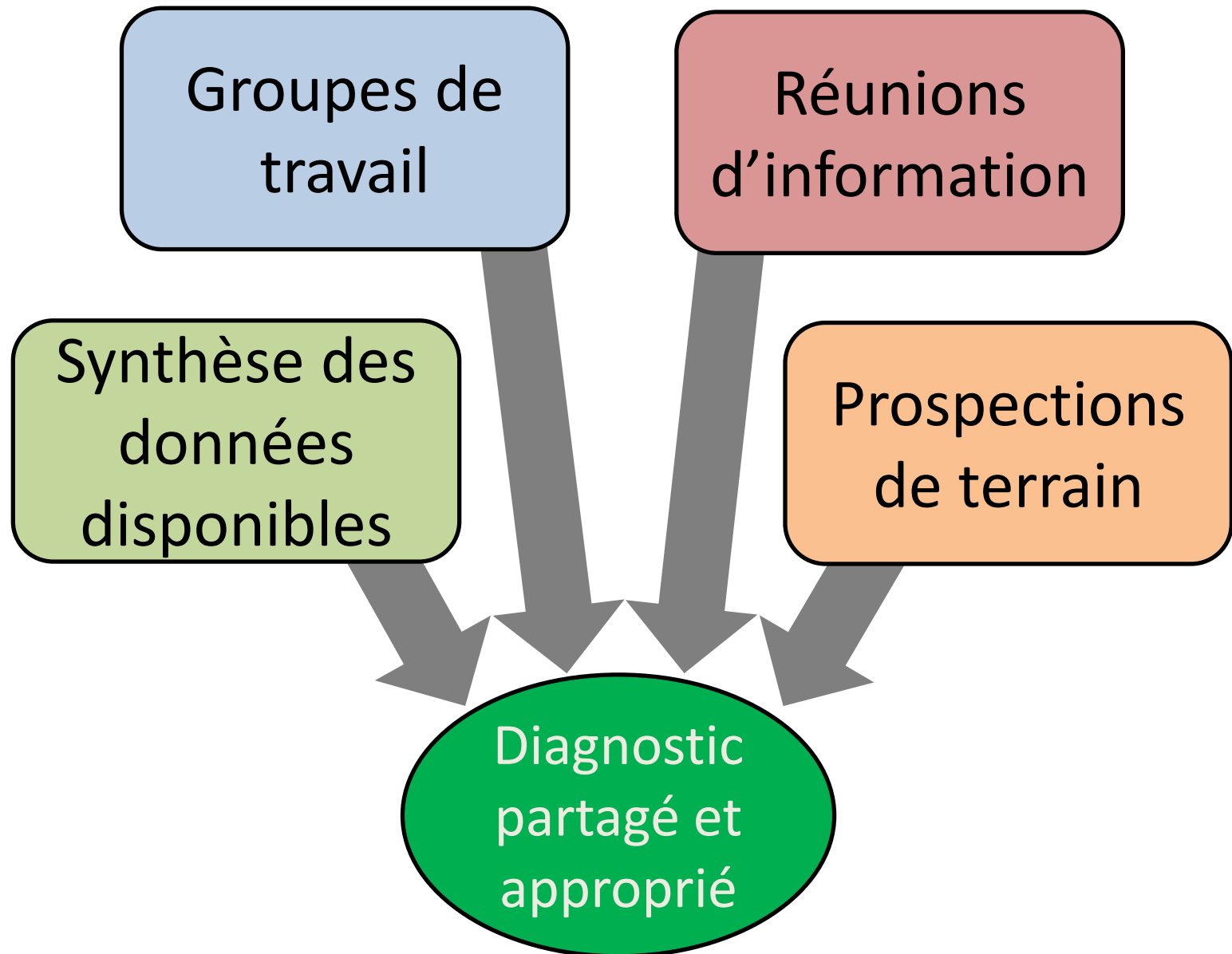
## ❖ Tome II

- ✓ Enjeux et objectifs
- ✓ Programme d'action



# 2

## **Les grandes lignes du diagnostic (rappels)**



# Résultats – L'avifaune d'intérêt communautaire de la ZPS

## 73 espèces d'intérêt communautaire

Espèces « **Annexe I** »  
de la Directive Oiseaux

**22 espèces sur la ZPS en  
2015**

Espèces « **Migratrices et  
hivernantes** »

**41 espèces sur la ZPS en 2015**

**9 sp.** nicheuses sur la ZPS

**10 sp.** migratrices /hivernantes

**35 sp.** en migration/ hivernage / reproduction

**10 sp.** nicheuses sur la ZPS

**12 sp.** migratrices /hivernantes

+ **10 sp.** « occasionnelles »

**41 sp.** en migration/ hivernage / reproduction

# Résultats – L'avifaune d'intérêt communautaire de la ZPS

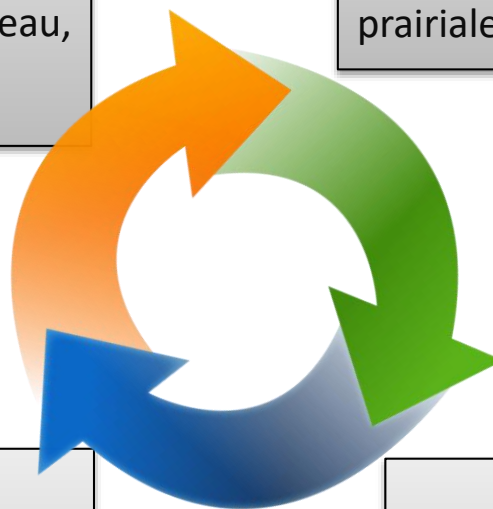
## Un site qui présente une capacité d'accueil de l'avifaune toute l'année

### PRINTEMPS

Accueil **des migrateurs pré-nuptiaux** en route vers leurs quartiers de reproduction d'Europe du Nord (oiseaux d'eau, rapaces, passereaux)

### ETE

Accueil des **espèces reproductrices** au sein du Ried: pics, rapaces, avifaune prairiale



### HIVER

Accueil **des espèces hivernantes**: Oies, canards, limicoles, laridés, quelques rapaces

### AUTOMNE

Accueil **des migrateurs post-nuptiaux** en route vers leurs sites d'hivernage (Afrique, méditerranée...)

# Résultats – L'avifaune d'intérêt communautaire de la ZPS

## Grandes tendances évolutives sur 2006-2015

Faucon émerillon	<i>Falco columbarius</i>	A098	Hivernant	?
Faucon pèlerin	<i>Falco peregrinus</i>	A103	Hivernant	→
Grande Aigrette	<i>Casmerodius albus</i>	A027	Hivernant	↗
Hibou des marais	<i>Asio flammeus</i>	A222	Hivernant	→
Oie cendrée	<i>Anser anser</i>	A043	Hivernant	→
Oie des moissons	<i>Anser fabalis</i>	A030	Hivernant	→
Oie rieuse	<i>Anser albifrons</i>	A041	Hivernant	→
Busard des roseaux	<i>Circus aeruginosus</i>	A081	Migrateur	→
Chevalier aboyeur	<i>Tringa nebularia</i>	A164	Migrateur	→
Chevalier culblanc	<i>Tringa ochropus</i>	A165	Migrateur	→
Chevalier guignette	<i>Actitis hypoleucos</i>	A168	Migrateur	→
Combattant varié	<i>Phalacrocorax pygmaeus</i>	A151	Migrateur	→
Grue cendrée	<i>Grus grus</i>	A127	Migrateur	↗
Milan royal	<i>Milvus milvus</i>	A074	Migrateur	→
Pluvier doré	<i>Pluvialis apricaria</i>	A140	Migrateur	→
Cigogne blanche	<i>Ciconia ciconia</i>	A031	Nicheur	→
Courlis cendré	<i>Numenius arquata</i>	A160	Nicheur	↘
Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>	A028	Nicheur	↗
Petit Gravelot	<i>Charadrius dubius</i>	A136	Nicheur	?
Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>	A338	Nicheur	?
Râle des genêts	<i>Grex crex</i>	A122	Nicheur	↘
Vanneau huppé	<i>Vanellus vanellus</i>	A142	Nicheur	↘
Aigrette garzette	<i>Egretta garzetta</i>	A026	Occasionnel	?
Barge à queue noire	<i>Limosa limosa</i>	A156	Occasionnel	?
Bécasseau variable	<i>Gallinago alpina</i>	A149	Occasionnel	?
Bécassine sourde	<i>Lymnopus minimus</i>	A152	Occasionnel	?
Bihoreau gris	<i>Nycticorax nycticorax</i>	A023	Occasionnel	?
Bruant ortolan	<i>Emberiza hortulana</i>	A379	Occasionnel	?
Chevalier arlequin	<i>Tringa erythropus</i>	A161	Occasionnel	?
Chevalier gambette	<i>Tringa totanus</i>	A162	Occasionnel	?
Cigogne noire	<i>Ciconia nigra</i>	A030	Occasionnel	?

**Avifaune forestière stable**, habitats nombreux et gestion favorable

**Migrateurs et hivernants** à tendance **stable, voire en augmentation** (Grande aigrette, Grue cendrée)

**Quelques espèces nicheuse en (re?)colonisation**: Sterne pierregarin, Héron cendré, Cœdicnème criard. A surveiller

**Déclin important** de certains nicheurs associés au milieu ouvert: Courlis cendré, Râle des genêts, Vanneau huppé... **Disparition** du Hibou des marais et du Busard Saint-Martin avant 2006.

La richesse de la ZPS est liée à la présence d'un « **triptyque** » d'**habitats ouverts, forestiers, aquatiques**.

La disparition progressive des milieux humides de transition et de la surface en herbe impacte directement les cortèges d'oiseaux patrimoniaux qui y sont associés.

# Résultats - diagnostic socio-économique de la ZPS

## Une activité agricole prépondérante

- 3363 ha de culture, 64% de la surface de la ZPS
- 2600 ha. céréales dont 2300 en maïs, 700ha en herbe
- Mutations agricoles profondes (remembrement, disparition du bocage depuis le milieu du XXème) mais encore actives (+9% des surfaces en blé entre 2007 et 2012, au détriment de la jachère)
- Zone vulnérable aux nitrates d'origine agricole (*plan d'action nitrates en Alsace*)



# Résultats - diagnostic socio-économique de la ZPS

## Une activité agricole prépondérante

## Une grande importance de la forêt

- **30% du site recouvert par des forêts** (1536ha)
  - 966ha géré selon le Régime Forestier par ONF
- Production moyenne 6m<sup>3</sup>/ha/an → source de revenus accessoire et irrégulière mais durable
- Des facteurs de dégradation préoccupants :
  - Dégâts causés par le grand gibier
  - Chalarose du frêne depuis 2009
  - EEE : renouée, étouffement jeunes plantules



# Résultats - diagnostic socio-économique de la ZPS

**Une activité agricole prépondérante**

**Une grande importance de la forêt**

**Une activité industrielle largement limitée à l'exploitation de gravière**

Exploitation du gisement alluvionnaire de la plaine d'Alsace: couverture de 90% des besoins alsaciens en granulats

⇒ Impacts sur les milieux... mais participation à l'accueil de la biodiversité lors de la réhabilitation





# Résultats - diagnostic socio-économique de la ZPS

**Une activité agricole prépondérante**

**Une grande importance de la forêt**

**Une activité industrielle largement limitée à l'exploitation de gravière**

**Une activité cynégétique marquante dans l'identité du territoire**

- Majoritairement grand gibier, peu de chasse aux oiseaux d'eau, petit gibier de plaine disparu.
- Problèmes de prolifération du grand gibier



# Résultats - diagnostic socio-économique de la ZPS

**Une activité agricole prépondérante**

**Une grande importance de la forêt**

**Une activité industrielle largement limitée à l'exploitation de gravière**

**Une activité cynégétique marquante dans l'identité du territoire**

**Des activités de loisir diverses et discrètes**



# Résultats - diagnostic socio-économique de la ZPS

**Une activité agricole prépondérante**

**Une grande importance de la forêt**

**Une activité industrielle largement limitée à l'exploitation de gravière**

**Une activité cynégétique marquante dans l'identité du territoire**

**Des activités de loisir diverses et discrètes**

**Des démarches de gestion déjà bien implantées**



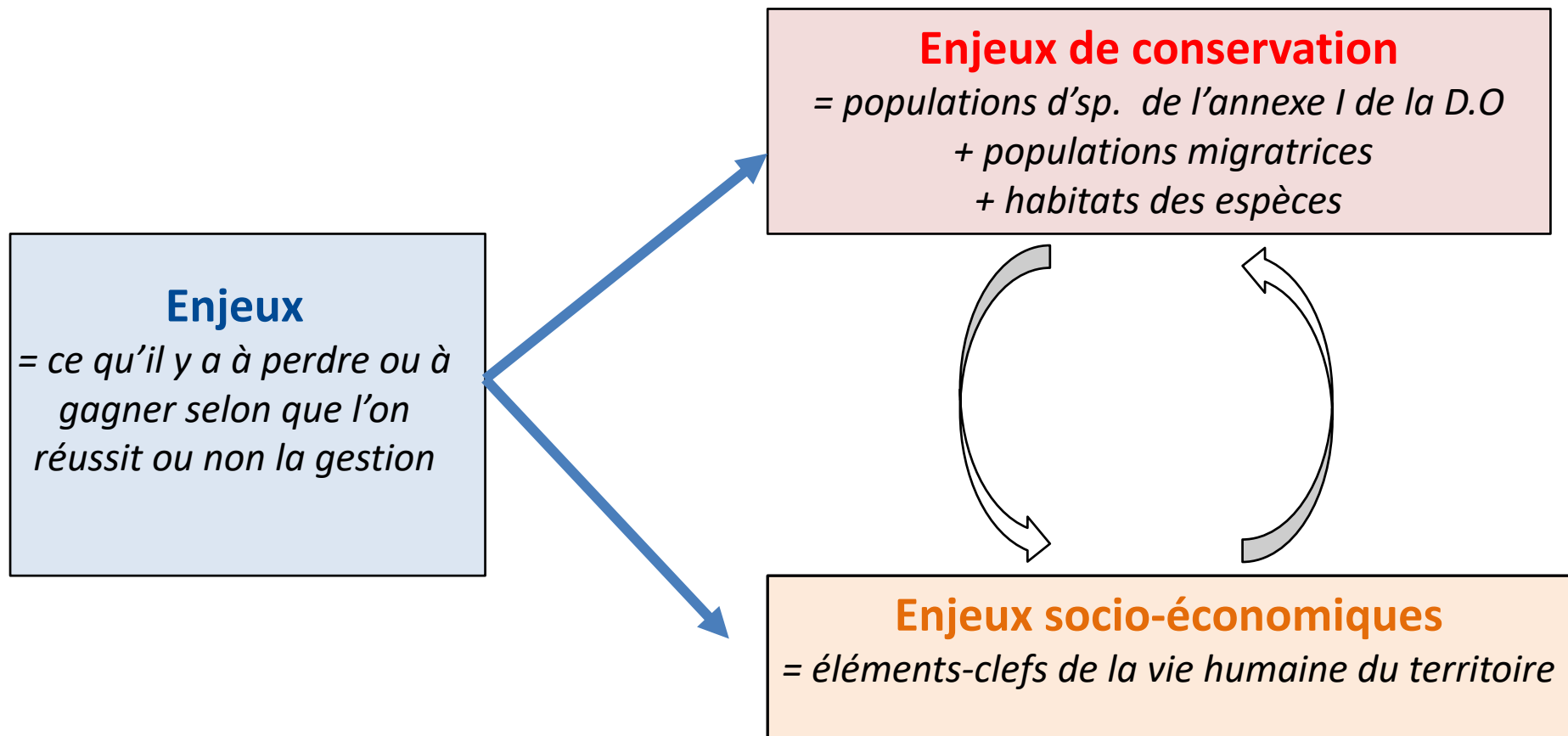
MESURE	ENGAGEMENTS UNITAIRES	SECTEURS ELIGIBLES AU SEIN DE LA ZPS	FINANCEMENTS (€/HA/AN)
Fouche au 1 <sup>er</sup> juillet	HERBE03 (Fertilisation)	Prairies (6510, prairies à enjeu)	312,00 €
	HERBE06 (Fouche tardive)		
	MILIEU01 (Mis en défens)		
Fouche au 1 <sup>er</sup> juillet et Gestion des prairies humides	HERBE03 (Fertilisation)	Prairies (6510, prairies à enjeu)	417 €
	HERBE06 (Fouche tardive)		
	MILIEU01 (Mis en défens)		
	HERBE13 (Plan de gestion)		
Fouche au 1 <sup>er</sup> juillet et Gestion des prairies inondées	HERBE03 (Fertilisation)	Prairies (6510, prairies à enjeu) en zonage « Gestion des prairies inondables »	349 €
	HERBE06 (Fouche tardive)		
	MILIEU01 (Mis en défens)		
	MILIEU02 (remise en état)		
Gestion des prairies humides	MILIEU01 (Mis en défens)	Prairies (6510, prairies à enjeu)	182 €
	HERBE13 (Plan de gestion)		
Gestion des prairies inondées	MILIEU01 (Mis en défens)	Prairies (6510, prairies à enjeu) en zonage « Gestion des prairies inondables »	100 €
	MILIEU02 (remise en état)		
Gestion des prairies inondées sans fertilisation	HERBE03 (Fertilisation)	Prairies (6510, prairies à enjeu) en zonage « Gestion des prairies inondables »	137€

# 3

## **Enjeux et objectifs de conservation sur la ZPS**

# Les enjeux et les objectifs de conservation

## Quelques définitions....



# Les enjeux et les objectifs de conservation

## Enjeux

*= ce qu'il y a à perdre ou à gagner selon que l'on réussit ou non la gestion*

### Enjeux fondamentaux (RRB)

- Fonctionnalité alluviale
- Naturalité et biodiversité des habitats forestiers
- Naturalité et biodiversité des habitats ouverts
- Naturalité et biodiversité des milieux aquatiques
- Connaissance et gestion intégrée

### Enjeux sectoriels

- Hiérarchisation des espèces à enjeu du site

# Les enjeux et les objectifs de conservation

## Les enjeux propres aux ESPECES d'oiseaux fréquentant la ZPS

- **73 espèces** de la Directive fréquentant régulièrement la ZPS
- Toutes ne nécessitent pas forcément un plan d'action dédié pour assurer leur pérennité



Nécessité d'établir une **hiérarchisation des espèces** pour identifier celles qui doivent faire l'objet de mesures de sauvegarde prioritaire

# Les enjeux et les objectifs de conservation

## Les enjeux propres aux ESPECES d'oiseaux fréquentant la ZPS

- **73 espèces** de la Directive fréquentant régulièrement la ZPS
- Toutes ne nécessitent pas forcément un plan d'action dédié pour assurer leur pérennité



Nécessité d'établir une **hiérarchisation des espèces** pour identifier celles qui doivent faire l'objet de mesures de sauvegarde prioritaire

- ✓ *Hiérarchisation **multicritère**: état des populations, état des habitats, statut de préservation au niveau régional (Liste rouge)*
- ✓ *Validation de la hiérarchisation par la LPO Alsace*
- ✓ *Présentation et discussion avec les acteurs du territoire lors des ateliers techniques de Juin 2016*



# Les enjeux et les objectifs de conservation

## Enjeux propres aux ESPECES d'oiseaux fréquentant la ZPS



Nom espèce	Statut	Type de milieu	Liste Rouge d'Alsace	Tendance au sein du site	Habitat de l'espèce au sein de la ZPS	Niveau de priorité
Courlis cendré	Nicheur	Ouvert	CR	↘	☹️	1
Râle des genêts	Nicheur	Ouvert	CR	↘	☹️	1
Vanneau huppé	Nicheur	Ouvert	EN	↘	😊 ☹️	1
Busard des roseaux	Migrateur / Nicheur à proximité	Ouvert	CR	→	😊 ☹️	1
Busard Saint-Martin	Hivernant	Ouvert	RE	→	😊 ☹️	2
Hibou des marais	Hivernant	Ouvert	RE	→	😊	2
Bondrée apivore	Nicheur	Forestier	VU	→	😊	2
Milan noir	Nicheur	Forestier	VU	→	😊	2
Petit Gravelot	Nicheur	Ouvert	VU	?	😊	2 <sup>e</sup>
Pie-grièche écorcheur	Nicheur	Ouvert	VU	↗️?	😊	2 <sup>e</sup>
Sterne pierregarin	Nicheur	Aquatique	EN	?	😊 ☹️	2 <sup>e</sup>

Choix de 11 espèces à enjeux devant faire l'objet d'une intervention prioritaire

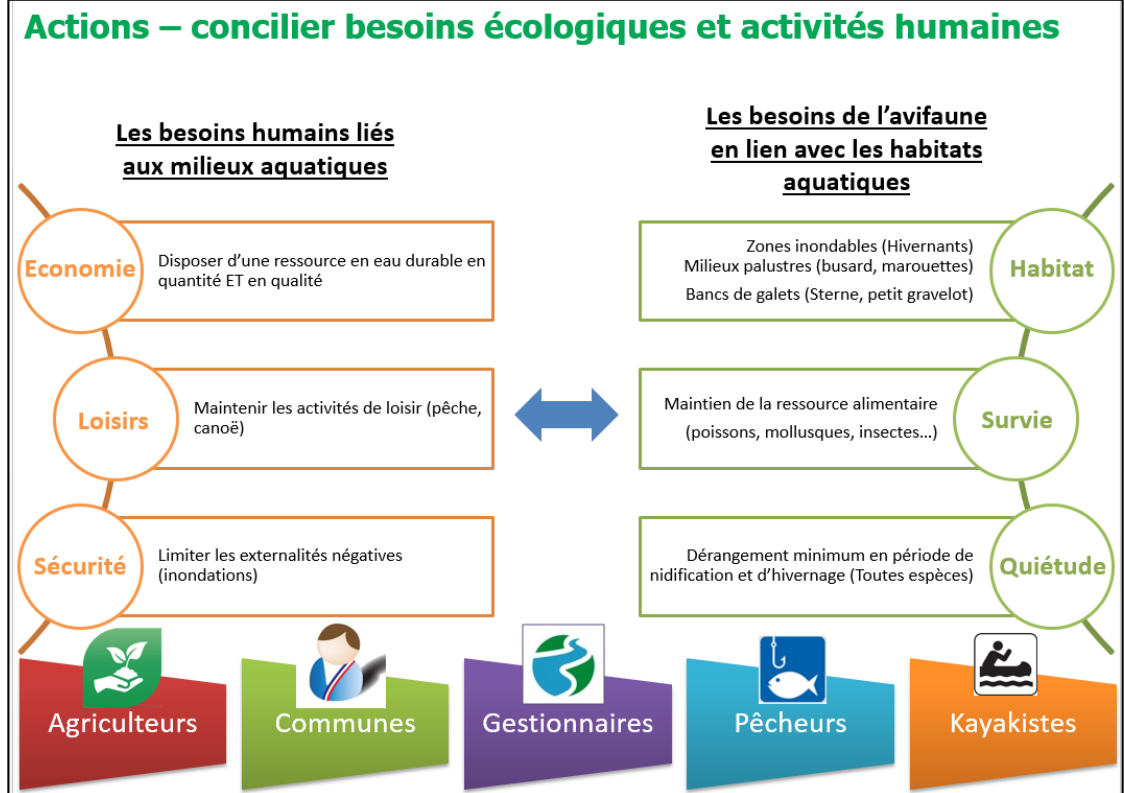
# 4

## Le programme d'action

# Le programme d'action

La mise en place d'actions sur la ZPS est tributaire de l'acceptation des propriétaires / exploitants / acteurs du territoire: **co-construction ESSENTIELLE**

- Réalisation de 3 ateliers de travail en Juin 2016
- Echanges et débat autour de propositions pré-formulées par Gereco
- Adaptation des propositions + structuration de nouvelles actions



# Le programme d'action

La mise en place d'actions sur la ZPS est tributaire de l'acceptation des propriétaires / exploitants / acteur du territoire: **co-construction ESSENTIELLE**



A l'issue des AT, définition d'un panel de 15 actions

- qui font un large consensus au sein des acteurs du territoire et
- qui doivent permettre la pérennisation de 11 espèces à enjeux

*NB: Les actions qui vont être présentées ci-après sont encore sujettes à modification lors de la **phase 3** de l'étude, en fonction des retours des acteurs du territoire*

# Le programme d'action

Action	Intitulé	Priorité
MO2	Reconversion de cultures en prairies permanentes	1
MO5	Gestion des milieux prairiaux	1
MO9*	Maintien des haies et bosquets favorables à la Pie-grièche	2
MO10*	Soutenir une filière herbagère équilibrée et durable	1
MF3	Création d'ilots de vieillissement et/ou de sénescence	2
MA2	Restauration morphodynamique des cours d'eau	2
MA3	Gestion raisonnée des embâcles	3
MA7	Préservation et restauration des milieux palustres	2
MA13*	Réhabilitation de gravières en fin d'exploitation	2
MT1	Compléter les données sur l'avifaune d'intérêt communautaire	2
MT2	Lutte contre les espèces exogènes envahissantes	3
MT3	Maitrise foncière ou d'usage sur les milieux remarquables	3
MT4 *	Gestion cynégétique du Sanglier	1
MT5*	Gestion des crues de printemps	1
ML1	Information et sensibilisation	2

- 5 catégories d'action (MO, MF, MA, MT, ML), avec des priorités différentes
- 10 actions préexistantes (ponctuellement réadaptées) + **5 nouvelles**

# Le programme d'action

## Fiches synthétiques

- ⇒ Objectif(s) et Enjeu(x) associé(s)
- ⇒ indice de priorité (de 1 à 3)
- ⇒ maître d'ouvrage et maître d'œuvre potentiels
- ⇒ Acteurs à consulter, synergies locales à développer
- ⇒ échéancier (année de réalisation souhaitable)
- ⇒ surface concernée
- ⇒ coût prévisionnel
- ...

+ Annexes techniques

Fiche <b>MO2</b>	<b>Reconversion de cultures en prairies permanentes</b>	<b>Priorité</b> <b>1</b>
<b>Enjeux et objectifs associés, espèces concernées</b>		
<u>Enjeu(x) associé(s) au sein du DOCOB</u> Stopper la disparition, la dégradation et la fragmentation des milieux naturels ou semi-naturels ouverts.		
<u>Objectif(s) associé(s) au sein du DOCOB</u> Garantir la préservation et encourager la reconquête d'ensembles prairiaux suffisamment vastes et interconnectés entre eux. Maintenir ou restaurer dans la mesure du possible, la mosaïque d'habitats : forêts, prairies, cours d'eau, roselières et marécages, avec une attention particulière pour les zones palustres (roselières, mégaphorbiaies) et les milieux prairiaux.		
<u>Avifaune d'intérêt communautaire concernée par l'action</u> <b>Busard des roseaux (A081), Courlis cendré (A160), Râle des genêts (A122), Vanneau huppé (A142), Pie-grièche écorcheur (A338), Bondrée apivore (A072), Milan noir (A073), Busard Saint-Martin (A082), Hibou des marais (A222),</b> et de nombreuses autres espèces migratrices et hivernantes s'alimentant en milieux ouverts.		
<u>Autres bénéfices écologiques</u> Conservation d'espèces (Lépidoptères, flore...) et d'habitats d'intérêt communautaire.		
<b>Contexte et description technique</b>		
<u>Contexte général</u> La baisse des surfaces prairiales au cours des dernières décennies, et leur conversion en cultures et en forêts, est le facteur principal de régression du cortège de l'avifaune associée aux milieux ouverts, qu'il s'agisse d'espèces nicheuses, hivernantes ou migratrices. La reconquête d'espaces prairiaux sur des secteurs cultivés est aujourd'hui indispensable au maintien sur le long terme des espèces d'intérêt communautaires précitées.		
<u>Mode d'exécution</u> <b>Choix des secteurs à convertir :</b> Le choix des secteurs est avant tout conditionné par l'acceptation des propriétaires privés et/ou des exploitants agricoles. Parmi les parcelles pour lesquelles cette acceptation est acquise, le choix doit ensuite être aguilé par une double analyse <b>écologiques</b> . - Une réflexion de type « écologie du paysage » à l'échelle de la ZPS, visant à favoriser la création de vastes ensembles prairiaux d'un seul tenant, plutôt qu'un mitage de petites surfaces prairiales, qui sont souvent insuffisantes au regard des exigences écologiques réelles des individus des espèces faunistiques ciblées. - Une approche « méta-populationnelle », qui se focalise avant tout sur le renforcement des noyaux de populations existantes, en opérant les conversions de manière concentrique à partir des foyers existants.		
NB : une réflexion liée à la problématique <b>des inondations</b> peut également être menée. Les propriétaires / exploitants de parcelles culturales fréquemment inondés peuvent potentiellement être intéressés par une conversion.		

# Zoom sur quelques actions prioritaires

## MO2: reconversion de cultures en prairies permanentes

- Une des 2 mesures essentielles à la préservation de l'avifaune prairiale
- Conversion possible à partir de cultures, sylviculture, friches...
- Action déjà en cours de réalisation (PAEC 2015-2020) sur la ZPS
- Possibilité d'étudier d'autres dispositifs complémentaires: Bail Rural Environnemental, acquisition foncière...



# Zoom sur quelques actions prioritaires

## MO2: reconversion de cultures en prairies permanentes

- Une des 2 mesures essentielles à la préservation de l'avifaune prairiale
- Conversion possible à partir de cultures, sylviculture, friches...
- Action déjà en cours de réalisation (PAEC 2015-2020) sur la ZPS
- Possibilité d'étudier d'autres dispositifs complémentaires: Bail Rural Environnemental, acquisition foncière...

- **Problèmes:**

Pas de nouvelles souscriptions avant le prochain PAEC (2020)

Dynamique de conversion limitée en raison des besoins propres (maïs, céréales...) inhérents au modèle de chaque entreprise agricole.

Soucis de production récurrents (mauvaise qualité à cause des inondations)

La conversion ne pourra être amplifiée qu'au prix de la mise en place d'une filière herbagère rentable et durable



# Zoom sur quelques actions prioritaires

## MO5: Gestion des milieux prairiaux

- Autre mesure **essentielle** à la préservation de l'avifaune prairiale: inutilité des grands surfaces si elles sont gérées défavorablement
- Un paramètre essentiel: **la date de fauche** (minimum 1<sup>er</sup> juillet)
- Rôle également important de la **méthode de fauche** (barre frontale associée à effarouchement), et du **maintien de bandes refuges**
- Action en cours de réalisation dans le cadre du PAEC 2015-2020 (6 modalités de gestion proposées, dont 3 avec fauche au 1<sup>er</sup> juillet)



# Zoom sur quelques actions prioritaires

## MO5: Gestion des milieux prairiaux

- Mesure **essentielle** à la préservation de l'avifaune prairiale: inutilité des grands surfaces si elles sont gérées défavorablement
- Un paramètre essentiel: **la date de fauche** (minimum 1<sup>er</sup> juillet)
- Rôle également important de la **méthode de fauche** (barre frontale associée à effarouchement), et du **maintien de bandes refuges**
- Action en cours de réalisation dans le cadre du PAEC 2015-2020 (6 modalités de gestion proposées, dont 3 avec fauche au 1<sup>er</sup> juillet)
- **Problèmes:**

Date de fauche au 1<sup>er</sup> juillet pas toujours compatible avec la production d'un fourrage de qualité pour la consommation animale

Localement, peu d'utilisation de faucheuse à barre frontale et pas d'effaroucheur

# Zoom sur quelques actions prioritaires

## MO10: Soutenir une filière herbagère équilibrée et durable

- La production herbagère; une déprise généralisée (-70% sur les 50 dernières années)
- Les MAEC ont permis de stabiliser les surfaces, mais est-ce suffisant pour inverser la tendance?
- Le regain des surfaces prairiales pour la préservation de l'avifaune ne pourra sans doute se faire **que si la filière herbagère peut se structurer pour trouver de nouveaux débouchés compétitifs**
- Nécessite l'identification sur le long terme d'une structure possédant les compétences techniques et la capacité de portage politique
- Plusieurs pistes d'action, dont certaines déjà évoquées dans l'étude de la Chambre d'Agriculture (2015)

*Démarche collective de valorisation, Label / marque locale*

*Développement de la consommation locale / point de vente collectif*

*Développement de la filière biomasse-énergie (intérêt pour la biomasse non-agricole)*

*Echange et regroupement de parcelles pour obtenir de vrais « noyaux prairiaux »*

# Zoom sur quelques actions prioritaires

## MT4: Gestion cynégétique du Sanglier

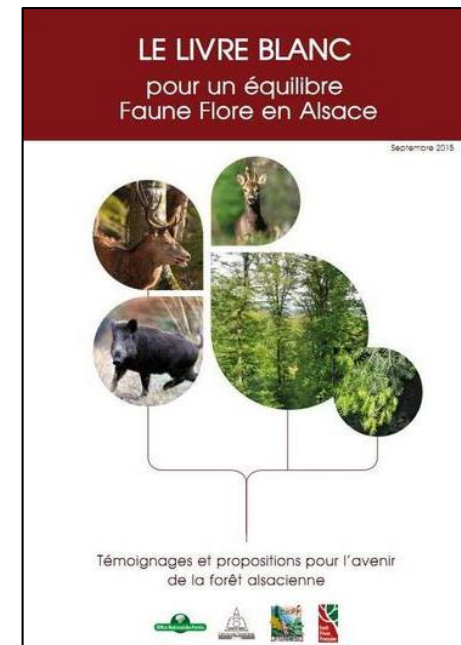
- Une population importante au sein de la ZPS
- Un impact négatif non-négligeable sur les populations nicheuses au sol
- Un déséquilibre qui pénalise les deux activités économiques principales du territoire; l'agriculture et la sylviculture
- Problème qui dépasse largement les frontières de la ZPS, et qui doit s'appréhender à plusieurs échelles de travail

*Mise en application des recommandations du « Livre Blanc », publié par les professionnels de la filière sylvicole: concertation, information et implication des acteurs renforcées (élus, chasseurs, professionnels...)*

*2 échéances importantes, le prochain PDGC (2020) et le renouvellement des Baux de chasse (2025)*

*Sur la ZPS, communication auprès des communes détentrices des baux*

*Recours ponctuels à des actions de destruction (si densité importante et risque constaté)*



# Zoom sur quelques actions prioritaires

## MT4: Gestion cynégétique du Sanglier

- Une population importante au sein de la ZPS
- Un impact négatif non-négligeable sur les populations nicheuses au sol
- Un déséquilibre qui pénalise les deux activités économiques principales du territoire; l'agriculture et la sylviculture
- Problème qui dépasse largement les frontières de la ZPS, et qui doit s'appréhender à plusieurs échelles de travail
- **Problèmes à éviter:**

Malgré le fait que seul l'agrainage de « dissuasion » soit autorisé, il semblerait que certains gestionnaires pratiquent encore un agrainage de type « nourrissage »

Actions de destruction à éviter en période de reproduction au sein des habitats favorables à la nidification de l'avifaune

# Zoom sur quelques actions prioritaires

## MT5: Gestion des crues de printemps

- Problématique des crues de printemps (fréquence et durée), qui impactent directement l'avifaune ET l'activité agricole nécessaire au maintien des prairies
- Problème multifactoriel, qui ne se limite pas à la ZPS
- **Pistes d'actions envisagées:**

**La recherche d'une meilleure cohérence amont-aval** sur le bassin de l'Ill (occupation des sols, restauration hydromorphologiques des cours d'eau et zones humides...)

**L'amélioration de la vitesse de ressuyage:**

*Aménagement du seuil de Séléstat*

*Désenvasement du petit chevelu hydro*

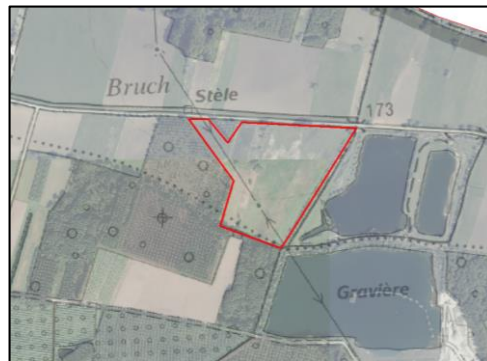
*L'expérimentation de la rototrancheuse*

**La préservation des zones humides existantes** (drainage, remblai...) + restauration des ZH dégradées

# Zoom sur quelques actions prioritaires

## MA7: Préservation et restauration des milieux palustres

- Constat de la disparition de la grande diversité de milieux palustres, qui bordait jadis les abords du réseau hydrographique: marais, cariçaies, roselières... et qui abritaient une grande diversité d'oiseaux
- Transformation de la quasi-totalité des milieux palustres en prairies ou en cultures, où certaines espèces se sont reportées
- **Complexité de recréation à court terme** de ces milieux qui n'ont pas de valeur agricole (sauf projet Biomasse?), mais nécessité de préserver les habitats relictuels.
- Un secteur d'intérêt, la roselière du Bruhly (6 Ha.), qui pourrait faire l'objet d'un diagnostic et d'une potentielle restauration



# Zoom sur quelques actions prioritaires

## MA7: Préservation et restauration des milieux palustres

- Constat de la disparition de la grande diversité de milieux palustres, qui bordait jadis les abords du réseau hydrographique: marais, cariçaies, roselières... et qui abritaient une grande diversité d'oiseaux
- Transformation de la quasi-totalité des milieux palustres en prairies ou en cultures, où certaines espèces se sont reportées
- **Complexité de récréation à court terme** de ces milieux qui n'ont pas de valeur agricole (sauf projet Biomasse?), mais nécessité de préserver les habitats relictuels.
- Un secteur d'intérêt, la roselière du Bruhly (6 Ha.), qui pourrait faire l'objet d'un diagnostic et d'une potentielle restauration
- Présence de nombreuses petites **cuvettes humides** cultivées, qui pourrait constituer de bon candidats à une « renaturation » MAIS pas encore de dispositif financier correspondant



# Zoom sur quelques actions prioritaires

## ML1: Information et sensibilisation

Une composante essentielle pour la prise en compte du programme N2000 par les acteurs locaux

- Le dérangement de l'avifaune prairiale: sensibilisation directe des promeneurs, pose de panneaux, verbalisation si nécessaire

# Zoom sur quelques actions prioritaires

## ML1: Information et sensibilisation

Une composante essentielle pour la prise en compte du programme N2000 par les acteurs locaux

- Le dérangement de l'avifaune prairiale: sensibilisation directe des promeneurs, pose de panneaux, verbalisation si nécessaire
- Dispositifs agricoles adaptés, baux ruraux: communication auprès des agriculteurs (barres d'effarouchement), des communes (baux ruraux environnementaux)

# Zoom sur quelques actions prioritaires

## ML1: Information et sensibilisation

Une composante essentielle pour la prise en compte du programme N2000 par les acteurs locaux

- Le dérangement de l'avifaune prairiale: sensibilisation directe des promeneurs, pose de panneaux, verbalisation si nécessaire
- Dispositifs agricoles adaptés, baux ruraux: communication auprès des agriculteurs (barres d'effarouchement), des communes (baux ruraux environnementaux)
- Les bancs de graviers et les embâcles de l'III: surtout à destination des pratiquant du canoë-kayak

# Zoom sur quelques actions prioritaires

## ML1: Information et sensibilisation

Une composante essentielle pour la prise en compte du programme N2000 par les acteurs locaux

- Le dérangement de l'avifaune prairiale: sensibilisation directe des promeneurs, pose de panneaux, verbalisation si nécessaire
- Dispositifs agricoles adaptés, baux ruraux: communication auprès des agriculteurs (barres d'effarouchement), des communes (baux ruraux environnementaux)
- Les bancs de graviers et les embâcles de l'III: surtout à destination des pratiquant du canoë-kayak
- Le prélèvement du bois mort en milieu forestier: sensibilisation des acheteurs de lots lors des adjudications, ou par le biais des bulletins municipaux

# Zoom sur quelques actions prioritaires

## ML1: Information et sensibilisation

Une composante essentielle pour la prise en compte du programme N2000 par les acteurs locaux

- Le dérangement de l'avifaune prairiale: sensibilisation directe des promeneurs, pose de panneaux, verbalisation si nécessaire
- Dispositifs agricoles adaptés, baux ruraux: communication auprès des agriculteurs (barres d'effarouchement), des communes (baux ruraux environnementaux)
- Les bancs de graviers et les embâcles de l'III: surtout à destination des pratiquant du canoë-kayak
- Le prélèvement du bois mort en milieu forestier: sensibilisation des acheteurs de lots lors des adjudications, ou par le biais des bulletins municipaux
- Les espèces exotiques envahissantes: communication autour de la nature du problème, afin de lutter contre l'introduction « volontaire » ou « involontaire »

# Zoom sur quelques actions prioritaires

Action	Intitulé	Priorité
MO2	Reconversion de cultures en prairies permanentes	1
MO5	Gestion des milieux prairiaux	1
MO9*	Maintien des haies et bosquets favorables à la Pie-grièche	2
MO10*	Soutenir une filière herbagère équilibrée et durable	1
MF3	Création d'ilots de vieillissement et/ou de sénescence	2
MA2	Restauration morphodynamique des cours d'eau	2
MA3	Gestion raisonnée des embâcles	3
MA7	Préservation et restauration des milieux palustres	2
MA13*	Réhabilitation de gravières en fin d'exploitation	2
MT1	Compléter les données sur l'avifaune d'intérêt communautaire	2
MT2	Lutte contre les espèces exogènes envahissantes	3
MT3	Maitrise foncière ou d'usage sur les milieux remarquables	3
MT4 *	Gestion cynégétique du Sanglier	1
MT5*	Gestion des crues de printemps	1
ML1	Information et sensibilisation	2

# 5

## Suite et fin de l'étude

# Les opérations à venir

- Finalisation du programme d'action, en fonction des retours et des échanges avec les partenaires
- Dispositif de suivi-évaluation ET Charte d'ores et déjà rédigés, mais non présentés aujourd'hui
- Réunions d'information de la phase 2 (dates à venir)
- Mise en page finale du document en vue d'une transmission pour la fin de l'année 2016
- **Copil de finalisation de l'étude Janvier 2017**



**Merci de votre attention**

